

Bienvenue  
sur le site officiel du village



Département de La Somme

# CHEPY-MONCHAUX INFOS DÉCEMBRE 2021

## **PHARMACIE DEMAREST**

Ouvert du lundi au vendredi : 9h00 – 12h15 / 14h00 - 19h15

Le samedi : 9h00 - 12h15 / 14h00 - 17h00

Tél : 03.22.26.20.29

**Pharmacie de garde** : CHEPY : **LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021**. Les autres jours, appeler le 3237.

### **Réalisation possible de :**

- **Test antigénique de dépistage de la COVID-19 à la pharmacie de Chepy, sur RDV.**
- **Vaccination anti-COVID 19 possible à la pharmacie, vaccins Pfizer ou Moderna, n'hésitez pas à vous renseigner.**

## **Les rendez-vous...**

**COMMÉMORATION DE LA GUERRE D'ALGÉRIE** / La commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie se déroulera le **dimanche 5 décembre à 11h00** au monument.

**VŒUX DU MAIRE** / Les vœux de Monsieur le Maire devraient avoir lieu le **vendredi 14 janvier 2022 à 18h30 à la salle Marcel Monchaux** sous réserve d'un changement lié à la situation sanitaire.



## **CENTRE DE LOISIRS**

L'accueil de loisirs fonctionnera pendant les petites vacances du :

- Lundi 7 au Vendredi 11 février
- Lundi 11 au vendredi 15 avril
- Lundi 24 au vendredi 28 octobre

Et pendant les grandes vacances soit du :

- Lundi 11 juillet au mercredi 3 août
- ou du Lundi 11 juillet au vendredi 5 août.

Les dossiers d'inscriptions seront distribués aux enfants à l'école ou disponibles en mairie en décembre. Ils seront à rendre pour le 15 janvier.

Stéphanie COULOMBEL

**PAROISSE NOTRE-DAME-DU-VIMEU**  
**ABBÉ DOMINIQUE GUILLOT**

**Répondante Village** : Isabelle Rasse

**Pastorale Funérailles** : Annie Merlen, Arlette Leblond, Isabelle Rasse - 03 22 26 25 22 / 03 22 26 23 71.

**Catéchistes** : Elisabeth Seigneur, Claire Vandenbulcke - 03 22 26 27 76

**Préparation Baptême Enfants** : Sophie Robillard, Denis Vandenbulcke - 03 22 26 27 76

**Préparation Baptême Adultes** : Francis Quévy

**Horaires des Messes :**

Samedi 4 décembre à Fressenneville à 18h00

Dimanche 12 décembre à Fressenneville à 09h30

Samedi 18 décembre à Fressenneville à 18h00

Vendredi 24 décembre à Fressenneville à 17h30 et Gamaches à 19h30

Samedi 25 décembre à Mers à 10h30

Dimanche 26 décembre à Méneslies à 11h

Adoration Église de Chepy tous les Jeudis de 18h30-19h30 / Aigneville 17h30-18h30

**Paroisse Notre-Dame-du-Vimeu** / Abbé Dominique Guillot

Permanences samedi matin 9h30-12h00

13, rue Pasteur à Fressenneville. Tél 03 22 30 30 27

Répondante Village : Isabelle Rasse, 448 rue de Valines.

Un peu d'histoire...

Décembre... "Temps de l'Avent" : Dans le catholicisme, la période de l'**avent** célèbre le triple avènement du Christ : sa naissance à Bethléem, sa venue dans le cœur des hommes de tout **temps**, et son retour à la fin des **temps**.

Jésus... : **Jésus** vient du grec ancien « Iēsoûs », lui-même issu du prénom hébreu, « Iéshua ». Ce mot signifie « Dieu sauve » ou « Dieu délivre ».

Noël... : Du latin « natali » « de naissance », le **mot** « Noël » est l'élision de la locution « natalis dies », « jour de naissance ».

Le tout premier **Noël** aurait été célébré vers l'an 336, à Rome (Italie). À cette époque, l'empereur romain Constantin se convertit au christianisme. Il décide de célébrer la naissance de Jésus le 25 décembre en remplacement du "Le Natalis" (ou Noël) culte Romain rendu à Sol Invictus (Soleil invaincu), divinité solaire apparue dans l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle.

Dans la Bible il est écrit que...  
Il est né un 25 Kisleu pour la fête des Lumières. Jésus est né un 25 kisleu (ou Kislev) selon le calendrier hébraïque à Bethléem de Judée, la ville natale du roi David.  
Le Judaïsme utilise un calendrier soli-lunaire qui varie en amplitude sur un mois environ et se cale, sur notre calendrier solaire, tous les trois ans grâce à l'ajout d'un treizième mois (WéAdar). Pour Noël on s'est affranchi de ce décalage constant. C'est pourquoi la date de 25 Kisleu peut se traduire littéralement par "25 décembre". Cette date correspond aussi, chez les Juifs, à une très ancienne fête des lumières (Hanoukka.) Largement repris pour marquer la Fête de Noël, la lumière reste un élément concret de décoration.

La Crèche.... Un jour du temps ... François d'Assise (1181-1226) rentre de Terre Sainte. Marqué par sa visite à Bethléem, il veut reproduire la scène de la Nativité pour la nuit de Noël en 1223. C'est grâce à lui que la première "crèche vivante" est née ! Le modèle réduit avec de petites statues – et non plus une simple représentation picturale – apparaît ensuite, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en Europe.

C'est dans la Confiance, l'Espérance et la Charité que la Paroisse NDV souhaite un Bon NOËL à toutes les Chepoises et Chepois !

### **ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS !**

Pour vous prémunir des faux vendeurs qui se réclament de divers organismes (Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération, école...) et qui cherchent à vendre des calendriers qui n'ont aucun lien avec ces organismes, *Service-Public* vous rappelle **quelques** règles simples :

- ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ;
- demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage ;
- signaler tout comportement suspect ou insistant au 17.

### **ÉTAT-CIVIL**

#### **Décès**

Toutes nos condoléances à la famille de Madame Jacqueline WALLET épouse PREVÔT, décédée le 11 novembre 2021 à Toulouse à l'âge de 93 ans.

### **BIENTÔT NOËL**

À cette occasion, une boîte aux lettres du secrétariat du Père Noël, est à disposition des enfants. Elle est disposée au chalet installé sur la place. Vous avez jusqu'au 24 décembre pour y déposer votre lettre. Un tirage au sort aura lieu début janvier.

### **SAINTE-CÉCILE**

La Présidente et les musiciens de l'Harmonie Chépy-Fressenneville seront honorés de votre présence lors de la fête de Sainte-Cécile qui se déroulera le samedi 04 décembre à 18h00 à la salle Jean-Marcel Merlen.

### **JOUETS DE NOËL**

Les parents des enfants scolarisés en dehors de l'école communale Camille Claudel sont invités à se faire connaître en mairie afin que le Père Noël ne les oublie pas (élèves de TPS au CM2).

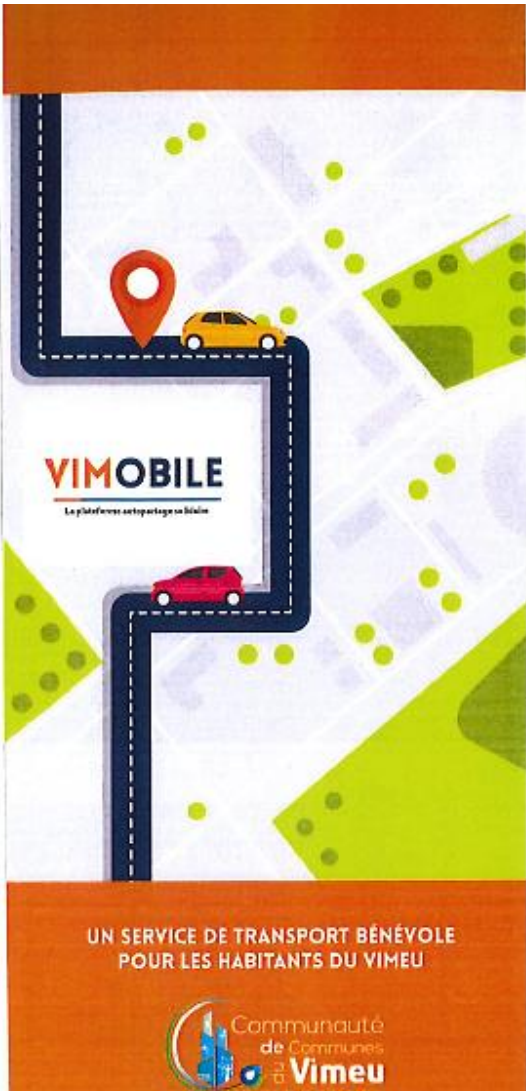
### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE - 03.22.26.02.02**

|          |              |               |
|----------|--------------|---------------|
| LUNDI    | 9H00 / 12H00 | 14H00 / 18H00 |
| MARDI    | 9H00 / 12H00 | 14H00 / 18H00 |
| MERCREDI | 9H00 / 12H00 |               |
| JEUDI    | 9H00 / 12H00 | 14H00 / 18H00 |
| VENDREDI |              | 14H00 / 18H00 |

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE - 03.22.26.20.60**

|          |              |               |
|----------|--------------|---------------|
| LUNDI    | 8H30 – 11H00 | 13H45 – 16H15 |
| MARDI    | 8H30 – 11H00 | 13H45 – 16H15 |
| MERCREDI | <b>FERMÉ</b> |               |
| JEUDI    | 8H30 – 11H00 | 13H45 – 16H15 |
| VENDREDI | 8H30 – 11H00 | 13H45 – 16H15 |
| SAMEDI   | 8H30 – 12H00 |               |

## **AUTOPARTAGE SOLIDAIRE**



**VIMOBILE**  
Le plateforme autopartage en ligne

**UN SERVICE DE TRANSPORT BÉNÉVOLE  
POUR LES HABITANTS DU VIMEU**

Communauté  
de Communes  
du **Vimeu**  
Qualité de vie et solidarité

### Rejoignez nous !



1. Le demandeur contacte le service VIMEU pour connaître ses droits (tarif, conditions, etc.).
2. Le demandeur contacte la plateforme au 07 40 89 37 51 pour une demande de déplacement à la fois effective.
3. La plateforme active le demandeur. Elle envoie le demandeur une fois le déplacement approuvé avec un code d'accès à la plateforme.
4. À la fin du déplacement, le demandeur agit le véhicule au 0200/04 ou 0400/04 selon les cas.
5. Le jour et le lieu de retour, le demandeur peut en charge le véhicule et le déposer à l'endroit demandé.

#### JE SOUHAITE BÉNÉFICIER DU TRANSPORT SOLIDAIRE...

- Vous avez des difficultés pour effectuer vos déplacements.
- Vous êtes retraités, personnes en situation de handicap, famille en situation de précarité sociale, personne dans une démarche de réinsertion professionnelle.
- Vous disposez de ressources limitées : Tarif : 0,20 €/km effectue.
- Vous disposez de ressources supérieures au barème CAF : Tarif : 0,40 €/km effectue.

#### JE SOUHAITE DEVENIR CONDUCTEUR BÉNÉVOLE...

- Vous souhaitez consacrer du temps à une action d'aide à la solidarité.
- Vous disposez d'un véhicule et acceptez de l'utiliser pour transporter des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité.
- Vous serez sollicité en fonction de vos disponibilités.
- Pour chaque kilomètre parcouru, un décaissement de 0,40 € par an possible vous sera versé.

Il vous sera demandé votre permis de conduire, le contrôle technique de votre véhicule en cours de validité ainsi qu'une attestation d'assurance automobile.

## **CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE**

Cette année la célébration du 11 novembre a permis la remise de différentes distinctions dont une médaille militaire à M. Roland Godquin. Encore toutes nos félicitations aux personnes récompensées.



## **DISTRIBUTION DU COLIS CCAS**

La distribution du colis aux personnes de plus de 70 ans offert par le CCAS, aura lieu **samedi 18 décembre dans la journée**. Pour les personnes absentes, merci de contacter la mairie au 03.22.26.02.02.

Chers amis,

l'ensemble des élus se joint à moi  
pour vous remercier de votre présence  
lors de la commémoration de l'Armistice du  
11 novembre 1918.



Néanmoins, je regrette de constater que nous nous retrouvons une nouvelle fois en effectif réduit.

La situation sanitaire, aujourd'hui instable, nous fait prendre un risque, celui du désintérêt progressif des citoyens à la participation aux cérémonies de commémoration qui pourtant constituent un élément fondamental de notre ciment national.

Cent trois ans, après la fin de la Grande Guerre, après la disparition du dernier « Poilu » Lazarre PONTICELLI le 12 mars 2008, certains seraient tentés de dire qu'il est temps d'oublier, de tourner la page, que nous commémorons trop, que notre passé serait trop présent et qu'il vaudrait mieux regarder l'avenir.

Le 12 octobre dernier, disparaissait à son tour le dernier Compagnon de la Libération, Hubert GERMAIN, auquel nous avons rendu hommage.

### **Faudrait-il alors commencer à ne plus se souvenir ?**

Nous regrouper autour de nos monuments aux Morts, c'est d'abord regarder ensemble notre Histoire. Avec ses moments magnifiques, ses grandeurs, ses douleurs, ses souffrances et parfois ses erreurs.

L'Histoire est le socle de notre Nation. Aussi, nous regrouper autour de ces édifices nationaux, c'est faire acte de mémoire et de célébration. Célébrer notre Nation, célébrer notre France et faire acte de Mémoire pour ceux qui ont payé du sacrifice de leur vie, afin que notre Nation perdure.

Aurions-nous donc l'égoïsme de penser que ces sacrifices étaient « normaux » ?

Nous regrouper autour de nos monuments, c'est aussi une façon de reconnaître notre dette, envers ceux à qui nous devons notre Liberté parce qu'ils l'ont payée de leur vie.

Ces hommes ont su mourir pour demeurer des hommes.

Ces Français se sont sacrifiés pour rester Français.

*Ces hommes sont morts pour que nous puissions être libres.*

*Leur sacrifice les a privés de leur vie, de leur famille et de leur descendance. La dette à leur égard est donc toujours présente.*

*Nous devons, parce que nous sommes libres, leur rendre hommage, devant tous les monuments de France. Et nous devons le faire ensemble et au même moment.*

*Je m'attriste donc de ne pas voir plus de monde à nos cérémonies.*

Soyons davantage conscients qu'il est de notre devoir de nous recueillir ensemble le 08 mai et le 11 novembre.

Sachons faire l'effort de nous déplacer, de parfois braver le froid pendant 30 minutes afin de commémorer ceux qui ont combattu pendant respectivement 4 et 6 ans.



Nous nous devons également de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de ces commémorations et à la gravité de ces guerres.

L'éducation et l'enseignement font partie intégrante de ce devoir national.

Il faut sensibiliser les enfants, les faire participer, leur enseigner l'histoire de ces hommes morts pour la France.

Pour perpétuer le respect de ces hommes, il faut savoir transmettre l'importance de ces souvenirs aux plus jeunes, pour qu'à leur tour, ils soient respectueux et sensibles aux sacrifices de nos héros nationaux.

Jean d'Ormesson a écrit : *« il y a quelque chose de plus fort que la mort : c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ; et la transmission, à ceux qui ne sont pas encore : du nom, de la gloire, de la puissance et de l'allégresse de ceux qui ne sont plus, mais qui vivent à jamais dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui se souviennent ».*

À bientôt,

Simon RASSE

### **SECOURS CATHOLIQUE**

#### **AVIS AUX MARCHEURS**

Nous organisons avec le Secours Catholique, une activité marche conviviale (de 4 à 6 kms pas plus) à partir de 14h00 à compter du mardi 2 novembre 2021 et ce tous les 15 jours soit, mardi 7 décembre et mardi 21 décembre.

Rendez-vous à l'ancien Gîte de Chépy, 174 place de l'Eglise.

### **FÊTES DE NOËL**

Le Père Noël procédera à la distribution des cadeaux **jeudi 16 décembre après-midi à la salle Jean-Marcel Merlen** après le repas de Noël des enfants offert par la commune.

Cette année encore, la distribution se fera sans public.

### **TRE : La Cheaperie**

Nouveaux horaires :



*La Cheaperie ouvre désormais du mardi au vendredi de 13h00 à 17h00 !*

La boutique sera exceptionnellement ouverte du 20 au 23 décembre. Vous pourrez ainsi retrouver notre nouvelle collection de vêtements de fêtes de fin d'année fraîchement mise en rayon !

Toute l'équipe de l'Association du Vimeu vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



L'accueil est dynamique, sympathique et la qualité est indiscutable. Ils n'attendent plus que vous.

| PLATS                                                                                                                  | SEUL | FRITE<br>OU<br>SOFT | MENU | BOISSONS                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LE GREEN MANTIS</b><br>BOEUF 160G, OIGNONS AU MIEL ET A LA BIÈRE, CHEDDAR, LARD SÉCHÉ, PICKLES DE CONCOMBRE, SALADE | 10€  | 11€                 | 12€  | ICE TEA 33CL .....2€<br>COCA 33CL .....2€<br>ORANGINA 33CL .....2€<br>EAU MINÉRALE 50CL .....2€<br>EAU PÉTILLANTE 50CL .....2€                                                                                                                         |
| <b>BURGER VÉGÉ</b><br>FALAFEL GEANT, COMPOTÉ DE CHAMPIGNONS, CANTAL, MALAKOFF, PICKLES DE POIVRON, SALADE              | 10€  | 11€                 | 12€  |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>BURGER DU MOMENT</b><br>EN FONCTION DU MOMENT                                                                       | 11€  | 12€                 | 13€  |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>TARTARE</b><br>BOEUF 160G, OEUF, ECHALOTTES, CIBOULETTES, CAPRES, SAUCE MAISON                                      | 8€   | 9€                  | 10€  | <b>SNACKS</b><br><br>MENU (4 SNACK, FRITE, BOISSON, SAUCE)... 7€<br>SNACK SUPPLÉMENTAIRE..... 1.2€<br>○ OINION RINGS (2PCS)<br>○ POULET PANÉ À L'ESTRAGON<br>○ POISSON PANÉ CORRIANDRE<br>○ MALAKOFF (CROQUETTE AU FROMAGE)                            |
| <b>TARTARE ITALIEN</b><br>BOEUF 160G, PESTO, PIGNONS DE PIN, TOMATE SECHEE, PARMESAN                                   | 9€   | 10€                 | 11€  | SAUCE MAISON SUPPLÉMENTAIRE..... 0.5€<br>KETCHUP, MAYONNAISE, COCKTAIL, COCKTAIL PIMENTÉE, TARTARE, CÉSAR                                                                                                                                              |
| <b>WELSH</b><br>PAIN, JAMBON, OEUF, SAUCE CHEDDAR (BIÈRE, CHEDDAR, MOUTARDE)                                           | 10€  | 11€                 | 12€  |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>POUTINE PIERROT</b><br>BOEUF OU LARD GRILLÉ 160G, FRITES, SAUCE POUTINE, CHEDDAR                                    | 9€   | 10€                 |      |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>POUTINE</b><br>FRITES, SAUCE POUTINE, CHEDDAR                                                                       | 6.5€ | 7.5€                |      | <b>DESSERTS</b><br><br>BARRE CHOCOLAT GLACÉE: 1 BARRE .....3€<br>3 BARRES .....8€<br><br>○ NOIX DE COCO<br>○ NOUGAT (PISTACHE, AMANDES ET FRUITS CONFITS)<br>○ MOUSSE AU CHOCOLAT, CARAMEL, AMANDE, NOISETTE<br>○ MOUSSE CARAMEL, CARAMEL, RIZ SOUFFLÉ |

## **Centre de Première Intervention de Chépy**

Le 11 novembre, nous avons mis à l'honneur nos sapeurs-pompiers. Le sapeur Crevel Gaylord a reçu son arrêté d'engagement, le sapeur Dufossé Victorien le prompt secours et l'opération diverse, le sapeur Mérésse Jean-Marc le prompt secours, le sapeur Dubois Sébastien le prompt secours, l'opération diverse, il vient d'obtenir l'équipier incendie. Le caporal Génin Marion a obtenu la formation COD1, Le sergent-chef Domet Guillaume a reçu son arrêté d'adjoint au chef de centre, Le sergent-chef Poiret Alain a reçu les honneurs pour 40 ans d'engagement au sein du centre de Chépy.

Les sapeurs-pompiers de la commune, ont célébré le samedi 13 novembre les départs en retraite de Poiret Alain et Lorson Gérard. Le personnel du centre, Monsieur le maire, les conseillers, les anciens chefs du centre, le capitaine Holleville (représentant UDSP), le sergent Gosset Nicolas (représentant le CS Feuquières-en-Vimeu) ont honoré la fin de leur engagement.

L'adjudant-chef Lorson Gérard, a mis fin à son engagement après 25 ans de service, il a été promu au grade de lieutenant honoraire.

Le sergent-chef Poiret Alain, a pris une retraite bien méritée après 40 ans de service, il a été promu au grade d'adjudant honoraire.

Ils ont reçu, de la part du capitaine Holleville, la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers. À la suite de la cérémonie, les deux nouveaux retraités ont reçu un cadeau de la part de l'amicale.

Nous leurs souhaitons une bonne retraite auprès de leurs familles.



Les sapeurs-pompiers célébreront leur Ste barbe le **samedi 11 décembre**. À cette occasion Mlle Forestier Manon passera le flambeau à Mlle Joséphine Lorson.

L'Adjudant-chef Poiret Alain recevra la médaille grand or, et le caporal-chef Morgand Pascal la médaille d'argent.



## **RUBRIQUE HISTORIQUE**

### **Le Vimeu**

Vaste plateau de craie, légèrement ondulé et caractérisé par de larges horizons calmes, mais aussi par quelques vallons secs, longs et profonds, par quelques petites vallées encaissées, soulignées par quelques bois, notre Vimeu s'achève par des versants raides au-dessus de la Bresle, de la Somme.

Le Vimeu tire son nom du petit affluent de la Bresle, « la Vimeuse ».



Au début du 17<sup>e</sup> siècle, les seules activités industrielles établies dans le Vimeu sont celles du Forgeron et du Menier. Le premier serrurier identifié dans le Vimeu est **Jean Boutté** vers 1604.

En tout cas, avant 1700, des serruriers sont déjà installés dans une petite trentaine de villages. La serrurerie s'implante, mais l'industrie principale reste encore le textile.

À Paris, **Louis Charles Sterlin** a installé depuis 1782 un commerce de serrurerie. La réputation des serrures du Vimeu est déjà connue dans la capitale. Le « Made in Vimeu » conquiert donc la capitale.

À la Révolution, 475 ateliers faisant vivre environ 2 500 personnes sont en activités dans le Vimeu.

Les villages serruriers commencent à se spécialiser, le cadenas pour Fressenneville, la sûreté pour Feuquières-en-Vimeu, le bec-de-cane pour Saint-Blimont, le pêne dormant pour Ault, etc.

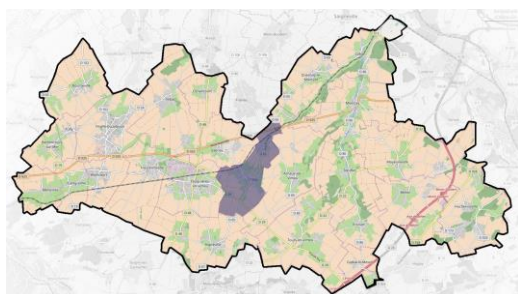
Pour cette fabrication, le Vimeu a besoin de matières premières. Celle-ci sont acheminées par bateau et arrivent donc par les ports de la baie de Somme. Elles sont transformées, acheminées à Abbeville ou elles sont écoulées par voie navigable vers Amiens et la Capitale.

La première fonderie de laiton du Vimeu, est créée à Tully en 1826. Dans la foulée, la première robinetterie est fondée par **Edmond Decayeux** vers 1830.

Le sable de la vallée de la Bresle, et le bois de la forêt d'Eu ont favorisé également l'implantation de l'industrie du verre, spécialisée dans le flaconnage, en perpétuelle évolution et réputée être à la pointe de la production mondiale (plus de 75 % de la production mondiale de flacons de luxe pour la parfumerie, les spiritueux ou la pharmacie selon certaines sources).

Les conséquences de cette industrialisation rapide et massive sont donc le déboisement de la région et les séquelles de pollution des sols et de l'eau.

Simon RASSE



## **RECETTE DU MOIS**

### **La Rabote Picarde**



#### **Ingrédients** (Pour 4 personnes)

350 g de pâte feuilletée

80 g de sucre en poudre

4 pommes

50 g de beurre

4 cuillères à café de confiture de votre choix

1 jaune d'œuf

#### **Étapes de préparation**

##### *Première étape*

Étalez la pâte feuilletée sur 2 à 3 millimètres d'épaisseur. Découpez un grand carré de pâte et recoupez-le en quatre carrés de la même taille.

##### *Deuxième étape*

Épluchez et évidez les pommes

##### *Troisième étape*

Posez une pomme au centre de chaque carré de pâte et remplissez le cœur de confiture et de sucre en poudre. Ajoutez le beurre.

##### *Quatrième étape*

Rabattez les quatre coins de la pâte sur le dessus des pommes et soudez les bords. Dorez avec le jaune d'œuf

##### *Cinquième étape*

Laissez reposer au réfrigérateur pendant 10 minutes

##### *Sixième étape*

Pendant ce temps, préchauffez votre four à 200°C

##### *Septième étape*

Enfournez pendant 30 minutes et servez tiède.

## **LE JOURNAL CHEPY MONCHAUX**

Responsable de la publication : Denis VANDENBULCKE

Rédaction, conception et mise en page : Fanny TRANCHART

Contact : [mairie-chepy.somme@wanadoo.fr](mailto:mairie-chepy.somme@wanadoo.fr)

Impression : Mairie de Chepy

Tirages : 350 exemplaires (noir et blanc), téléchargeable (couleurs) sur le site de la commune : [www.mairie-chepy.fr](http://www.mairie-chepy.fr)